

André GERIN

Maire de Vénissieux  
Député du Rhône  
Vice-président  
de la Communauté  
Urbaine de Lyon

Monsieur Philippe CLAVEL  
Champignonnière de Saint-Fons  
Chemin de Charrière  
69190 SAINT-FONS

Le 27 septembre 2001

V/Réf. : Votre courrier  
du 26.06.01  
N/Réf. : DB/SB  
D6-1.1

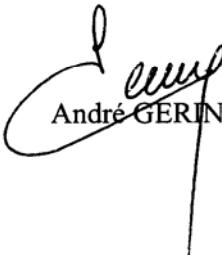
Monsieur,

Par mon courrier du 31 mai 2001, je vous informais que j'intervenais auprès de monsieur le Préfet du Rhône concernant la situation de la champignonnière de Saint-Fons.

Dans son courrier du 19 juin 2001, ce dernier m'indiquait prescrire un examen particulièrement attentif à ce dossier.

Sans nouvelle à ce jour, je décide de renouveler ma demande. Pour votre information, je vous communique copie de mon courrier.

Recevez, monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.



André GERIN